

# Section Hygiène

## Sous-section Auxiliaire

### *Objectifs*

- Acquérir les compétences techniques nécessaires à l'exécution des activités d'hygiène et d'assainissement de la communauté
- Appliquer les techniques de désinfection, désinsectisation, dératisation et de prophylaxie générale
- Participer de manière active aux activités d'I.E.C.
- Appliquer les règles de la discipline militaire

### *Conditions d'admission*

Pour devenir Auxiliaire d'Hygiène, vous devez avoir obtenu un CEPE. La durée des études est de 1 ans.

Cette filière se poursuit avec une option auxiliaire d'assainissement.

### *Programme*

La formation se compose de quatre modules :

- Hygiène eau assainissement
- Santé communautaire
- Lutte anti-vectorielle
- Instruction militaire et sport

Le module 4 ne concerne que les Auxiliaires d'Hygiène.

### *Stage*

Le stage en Hygiène et Prophylaxie se déroule durant les mois de Mai et Juin pour une durée de 160 heures.

Trois matières concernées :

- Hygiène
- Prophylaxie
- Lutte anti-vectorielle